



SARTHE

La Lettre de la Coccinelle

N°86 – Avril à juin 2024

Bulletin de France Nature Environnement Sarthe

Fédération Sarthoise des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement

Bonjour à tous !

Nous faisons nôtre la remarque de Monsieur LE MENER, président du Conseil départemental de la Sarthe, qui, non sans un certain humour, a déclaré : « J'ai vu qu'il y avait une dérogation parce qu'il avait plu. Tout le monde va être informé que l'autorisation de tailler les haies sera prolongée d'un mois. Très bien. Il y a juste un sujet, c'est que les oiseaux ne sont pas informés. »

Se saisissant d'une possibilité ouverte par le ministre de l'Agriculture et cédant aux sollicitations de la FDSEA, le préfet de la Sarthe a décidé de reporter d'un mois la fin de la période d'élagage des haies et des arbres pour les agriculteurs sur l'ensemble du département. Quand les oiseaux sont en pleine nidification, cette décision regrettable ouvre sur un drame écologique. Il aurait peut être été possible d'attendre le mois de septembre.

Je ne peux que vous engager à lire notre communiqué de presse « Dérogation aux dates d'entretien des haies : une aberration écologique » dans nos actualités sur notre site internet.

Bonne lecture sous les chants des oiseaux !

Jean-Christophe GAVALLET, président FNE Sarthe

Sommaire :

Programme
Associatif - page 5

Le mot de la mission
énergie - page 6

Actualités - page 7

Brève - page 12

L'agenda de FNE
Sarthe et de ses
associations
membres - page 13



France Nature Environnement Sarthe



2024 « Espèces à protéger ou pas ? » PRIX DES COTISATIONS 2024

Adulte	<input type="checkbox"/>	20 €
De 16 à 25 ans, demandeur d'emploi, étudiant	<input type="checkbox"/>	10 €
Association, autre organisme	<input type="checkbox"/>	37 €
Nombre d'adhérents en 2023 :		
Petite Association / Club	<input type="checkbox"/>	22 €
Nombre d'adhérents en 2023 :		
Don		€
TOTAL		€

FNE Sarthe est habilitée à vous délivrer un reçu fiscal, 66% de son montant sont déductibles de vos impôts.

Date d'adhésion : _____
Nom : _____ **Prénom :** _____
Nom de la structure (éventuellement) : _____
Adresse : _____
CP : _____ **Ville :** _____
Tél : _____
Email : _____

MERCI DE NOUS AIDER DANS NOS ACTIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT !

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la gestion administrative de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

FNE Sarthe - Association régie par la Loi 1901
Fédération départementale des associations de protection de la nature et de l'environnement
Agréée "Protection de la Nature" & "Jeunesse et Éducation Populaire"

10 rue Barbier - 72 000 Le Mans - tél: 02 43 88 59 48
accueil@fne-sarthe.fr

Programme Associatif



Cette année, ce sont 9 actions et un fil rouge sur le thème des « **Espèces à protéger, ou pas ?** » qui seront mis en place, en coopération avec les associations suivantes :

- **CEN Pays de la Loire**
- **Comité Citoyen**
- **Espaces Naturels Ruaudinois**
- **FNE Pays de la Loire**
- **Grain de Sable et Pomme de Pin**
- **SEPENES**
- **Villaines Environnement**

Merci aux bénévoles et aux associations partenaires pour l'organisation de ce programme sur toute l'année !



Date	Intitulé de l'action
Vendredi 19 janvier	Projection-débat films « L'appel des libellules » et « A portée du sauvage »
Mercredi 7 février	Formation juridique sur les espèces protégées et les moyens de les protéger
Dimanche 17 mars	Rallye photo des espèces invasives en forêt
Dimanche 5 mai	Stand sur le Frelon Asiatique lors de la randonnée du Muguet
Vendredi 24 et samedi 25 Mai	A la rencontre du blaireau - Film et sortie nocturne
Octobre	Missions du CEN Pays de la Loire et chantier participatif « Flore invasive »
Jeu 7 Novembre	Table-ronde « stratégie associative sur les espèces envahissantes », suivie d'un ciné débat « Vivre avec les loups »
Décembre	Projection-débat du film « Des fraises pour le renard »
Mars à Août	Concours photo 2024 « Espèces protégées en Sarthe »

Rottier Mélissa, Service Civique FNE Sarthe

Concours photo 2024 « Espèces protégées en Sarthe »

Pour la 11ème année consécutive, le fil rouge de notre programme associatif sera notre populaire concours photo, sur le thème suivant « Espèces à protéger, ou pas ? ». Les participations sont ouvertes du 1er mars au 31 août 2024. Chaque participant peut s'inscrire avec 2 photos maximum, en précisant ses coordonnées, le titre de chaque photo, la date et le lieu en Sarthe de la prise. Des lots seront à gagner, en adéquation avec le thème. Vous pouvez consulter la liste des Espèces protégées en Sarthe en scannant le QR code sur l'affiche de communication ou sur notre site internet. Les photos sélectionnées par le jury seront exposées à la bibliothèque universitaire du Mans. Le public aura la possibilité de voter pour sa photo favorite grâce à l'urne qui sera mise à disposition au sein de la salle d'exposition mais aussi sur le site internet de France Nature Environnement Sarthe.

PROGRAMME ASSOCIATIF 2024
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARTHE
ET SES ASSOCIATIONS MEMBRES

ESPECES A PROTEGER, OU PAS ?

Concours photos
"Espèces protégées en sarthe"
DU 1 MARS AU 31 AOUT 2024

Conditions de participation :

- Une seule participation par personne, 2 photos maximum par participant.
- Photo(s) numérique(s) (Format JPEG, 3 mégapixels minimum)
- Préciser vos coordonnées, le(s) titre(s), date(s) et lieu(s) de prise de vue pour chaque photo.
- Nommer chaque photo sous la forme : "nom_prénom_nu_méro de la photo"

Liste des Espèces Protégées en Sarthe

Envoyez vos photos à service-civique@fne-sarthe.fr

Quelques Espèces protégées en Sarthe

Mammifères terrestres :

Grand rhinolophe
Hérisson d'Europe
Loutre d'Europe
Minoptère de Schreibers
Murin à moustaches

Poissons :

Loche de rivière
Ombre commun
Truite de mer
Vandoise
Vandoise Rostrée

Amphibiens et reptiles :

Couleuvre d'Esculape
Crapaud calamite
Crapaud commun
Crapaud épineux
Couleuvre helvétique

Insectes :

Carabe à reflets d'or
Cordulie à corps fin
Cuivré des marais
Damier de la Succise
Gomphe serpentif

Oiseaux :

Avocette élégante
Balbuzard pêcheur
Barge à queue noire
Barge rousse
Bec-croisé des sapins

Espèces végétales :

Anacamptide punaise
Antinorie fausse agrostide
Ache rampante
Bistorte
Brome épais

Rottier Mélissa, Service Civique FNE Sarthe

Bilan de l'action de février : Formation « Espèces protégées »

Action portée avec FNE Pays de la Loire



Pour notre deuxième action du programme associatif 2024, nous avons organisé avec FNE Pays de la Loire une formation juridique qui visait à préciser les contours du régime de protection qui perdure aujourd'hui, avec ses forces et ses faiblesses. Elle décrivait notamment le système de dérogation qui permet de passer outre ce régime de protection. Elle indiquait également les suites pénales qui peuvent s'exercer en cas d'irrespect du régime de protection des espèces et de leurs habitats.



Bilan de l'action de mars : Journée Internationale des forêts « Espèces invasives en forêt »

Action portée avec Comité Citoyen,
GSPP et l'ONF



Dans le cadre de la Journée Internationale des Forêts, nous avons organisé avec les associations Comité Citoyens et Grain de Sable et Pomme de Pin un rallye photo à la recherche des Espèces Invasives en Forêt de Bercé. Une balade commentée était également organisée par Anthony Janneau, technicien ONF de 10h à 12h à destination des adultes et de 14h à 15h pour les familles. 125 participants ont été comptabilisés sur notre stand et nos animations proposés.



Rottier Mélissa, Service Civique FNE Sarthe

Action du 5 mai : Sensibilisation au Frelon Asiatique

Action portée avec Espace Naturel Ruaudinois et Comité Citoyen

Dans le cadre de la randonnée du muguet organisée par l'association Espace Naturel Ruaudinois, nous tiendrons un stand au ravitaillement pour sensibiliser le grand public au Frelon Asiatique, une Espèce Exotique Envahissante. La randonnée se déroulera le dimanche 5 mai, les départs se feront entre 8h et 10h. Inscription obligatoire au 06 37 67 23 60 ou à esp.nat.ruaudin@gmail.com. Le tarif pour la marche est de 5€.

Dimanche 5 mai à Ruaudin plateau d'évolution Salle polyvalente

PROGRAMME ASSOCIATIF 2024
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARTHE
ET SES ASSOCIATIONS MEMBRES

ESPECES A PROTEGER, OU PAS ?

ASSOCIATION ACC
Comité Citoyen

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARTHE

Randonnée Muguet

Stands de sensibilisation au Frelon Asiatique

Ruaudin Plateau d'évolution Salle polyvalente

Dimanche 5 mai 2024 - Départ entre 8h et 10h

Marche 5€

Inscription
Au 06.37.67.23.60 ou à
esp.nat.ruaudin@gmail.com

Parcours de 6km, 9km ou 13km

Action du 24 et 25 mai : A la rencontre du Blaireau

Action portée avec la SEPENES et Villaines environnement

Nous organisons dans le cadre de la journée internationale du Blaireau, une sortie nocturne le vendredi 24 et samedi 25 au soir avec également une projection d'un petit film sur le blaireau exclusivement le vendredi. Les deux soirées sont sur inscription par mail à sepenesbis@orange.fr ou au 02 43 93 87 87. Gratuit pour les adhérents à FNE Sarthe et à la SEPENES à l'inverse 3€ pour les non-adhérents.

Vendredi 24 à 19h30 et Samedi 25 mai à 21h à Villaines-la-Gonais.

PROGRAMME ASSOCIATIF 2024
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARTHE
ET SES ASSOCIATIONS MEMBRES

ESPECES A PROTEGER, OU PAS ?

VILLAINES ENVIRONNEMENT

SEPENES

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARTHE

Journée Mondiale des Blaireaux

À la découverte du blaireau
Villaines-la-Gonais

Vendredi 24 à 19h30 et Samedi 25 MAI à 21h

Au programme
Vendredi : Film + sortie nocturne
Samedi : Sortie nocturne

Nombre de place limitées
3 € pour les non-adhérents
SEPENES et FNE Sarthe

Plus d'informations lors de l'inscription

Inscription obligatoire par mail :
sepenesbis@orange.fr ou au
02 43 93 87 87

Rottier Mélissa, Service Civique FNE Sarthe

Le mot de la mission énergie

Dans un contexte de décarbonation des systèmes de chauffage, nous constatons un engouement pour le chauffage par les Pompes à Chaleur (PAC). Selon l'ADEME, en 2022, 66,4% des équipements de chauffage central individuel vendus sont des PAC.

C'est pour cette raison que nous souhaitons faire le point sur ce système de chauffage. Tout d'abord il existe plusieurs catégories de PAC :

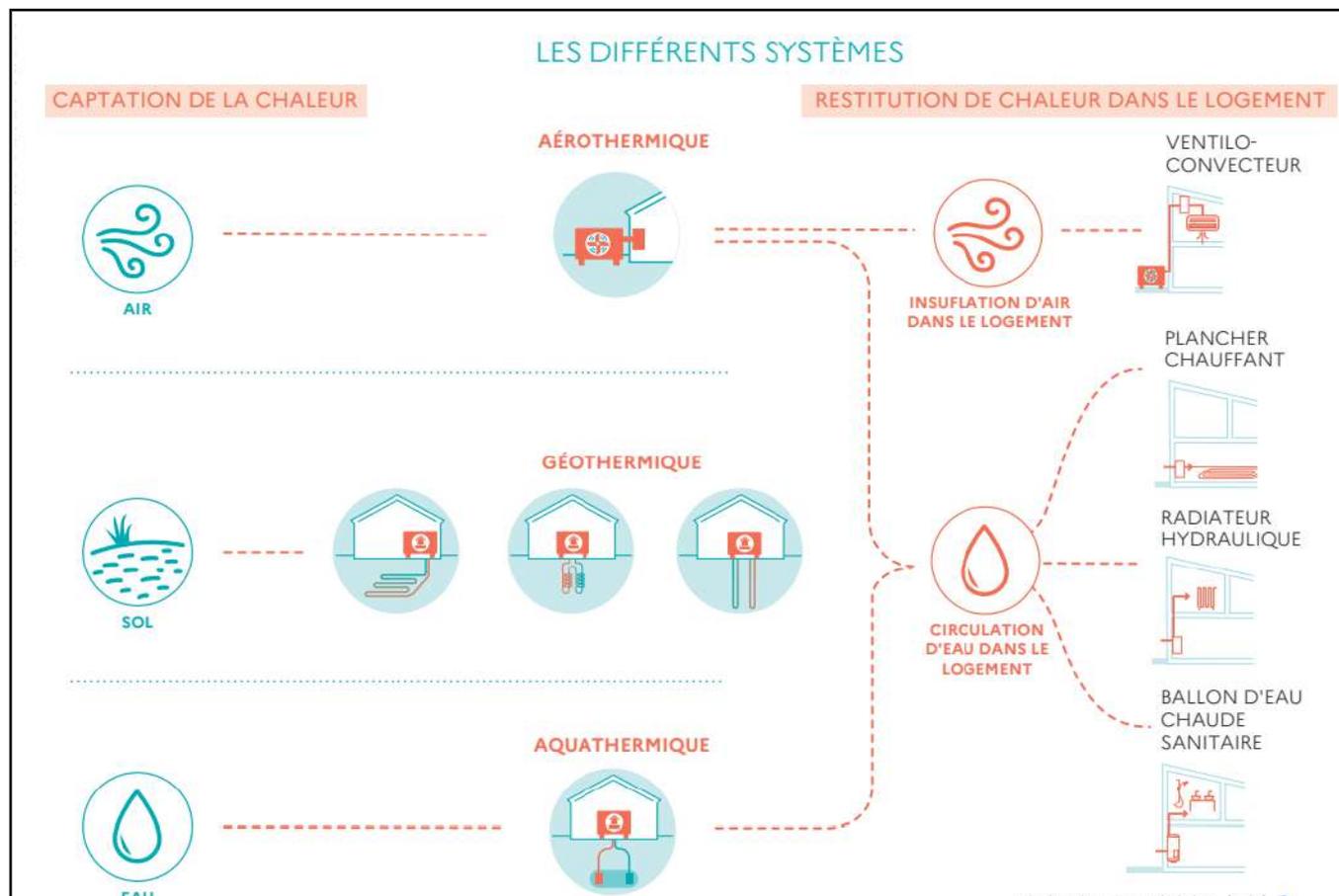
- PAC géothermiques qui prennent des calories dans le sol. Il ne faut pas confondre avec les systèmes de chauffage à géothermie (géothermie profonde) et les PAC géothermiques (géothermie de surface), pour ce dernier système on parle de géothermie basse température. Vous trouverez sur ce site, beaucoup d'informations sur la géothermie :

- PAC aérothermiques qui prennent des calories dans l'air.

Voici un schéma explicatif sur ces systèmes :

Les PAC utilisent de l'électricité pour fonctionner, selon l'ADEME, elles consomment en moyenne 4 fois moins d'énergie électrique qu'elles émettent de chaleur. Concrètement pour 4 kwh de chauffage créés, elle ne doit consommer que 1 kwh d'électricité. Néanmoins cette donnée est à nuancer car ce ratio de consommation d'énergie varie selon plusieurs facteurs :

- Niveau d'isolation et volume du logement chauffé
- Type de captage (air, sol, eau de nappe...)
- Température à l'extérieur
- Température du réseau d'eau (radiateurs ou planchers chauffants): haute ou basse température
- Taux d'humidité dans l'air
- Technologie de la PAC.



Plus clairement, plus il y a une différence de température entre l'extérieur et celle de l'eau du réseau, moins ce ratio de consommation sera bon. Cela veut donc dire qu'il y aura moins d'économies d'énergies si la différence de température est plus importante. Le système continuera malgré tout à fournir la chaleur sans vraiment ressentir de différence sur la sensation de chaleur ressentie dans les pièces puisqu'une résistance électrique s'actionne en appoint, voir prend le relai. Ainsi, les PAC vont contribuer aux fortes demandes électriques hivernales et risques de contribuer au black out dans certains secteurs géographiques. Des centrales électriques peuvent être remises en fonctionnement spécifiquement lors de pics de consommations (les origines de ces centrales sont diverses).

A savoir, pour l'ensemble des PAC aérothermiques, il doit être couplé un chauffage d'appoint afin de s'assurer de chauffer convenablement le bâtiment car il y a un risque de ne pas récupérer assez de chaleur en extérieur lors des journées trop froides. Cet appoint est soit intégré, soit extérieur à l'appareil (système de chauffage déjà existant, ou autre système de chauffage complémentaire).

Pour les systèmes où l'appoint est intégré il est possible de retrouver des systèmes hybride (appoint intégré en gaz par exemple). Soit un appoint électrique, il s'agit alors d'une résistance électrique, il arrive parfois que celle-ci ne soit pas assez puissante pour remplacer entièrement le rôle de la PAC en cas de période de grand froid.

Comme pour tout type de chauffage, la bonne installation à son importance, elle doit être réalisée par un professionnel ayant des compétences en chauffage et en froid (manipulation de fluide frigorigène).

D'ailleurs, rappelons que comme tout les systèmes de chauffage, une PAC doit être entretenue à minima une fois par an par un professionnel. Il est important de prévoir cet entretien lors de la pose de l'appareil.

Il y a un autre point de vigilance à avoir concernant la nature du fluide frigorigène (certains sont amenés à disparaître dans les années à venir): cela posera un problème de maintenance de l'appareil car il ne sera plus possible de l'utiliser. Soit un nouveau fluide sera adapté, soit il faudra changer le système.

Vous trouverez ci-dessous les périodes d'arrêts selon les fluides frigorigènes.

Jusqu'en 2020	Jusqu'en 2025	Jusqu'en 2030
· R 404A	R 407A	· R32
· R 422	R 407C	· R 134A
· R 422A,	R407F	· R 448A
· R 507	R 410A	· R 449A
· R 422D...	R 452A...	· R 450A
		· R 513...

Source : FNE Sarthe

Nous vous rappelons qu'avant d'installer un système de chauffage quel qu'il soit, il est important d'améliorer l'enveloppe du local concerné. Cela contribue à l'amélioration du confort des occupants, et diminue les besoins de chauffage (économie d'énergie et financière). Pensez à envisager l'ensemble des solutions de chauffage en y regardant avantage et inconvénient pour chacun selon votre projet. Certains chauffages, comme le bois, le gaz ou le solaire, peuvent s'avérer plus logique.

Pour vous faire accompagner dans vos projets de chauffage, contactez les espaces conseils France Rénov' proche de chez vous. Vous pouvez le rechercher sur ce site internet :

Le conseil en rénovation énergétique

Depuis Novembre 2002 France Nature Environnement Sarthe bénéficie d'un pôle énergie. Jusqu'en 2021 elle portait la mission Espace Info Energie, lieu d'informations et de conseils sur la maîtrise de l'énergie, la réduction des consommations (énergie et eau) et le développement des énergies renouvelables. Il s'adresse plus principalement aux particuliers.

Nouveauté : Depuis le 1er janvier 2024, nous assurons le conseil en rénovation énergétique des habitants du territoire du Pays Vallée du Loir. Vous habitez sur le territoire ? Vous pouvez nous contacter au 02.19.13.90.08 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec notre service directement sur notre site internet :

<https://www.fne-sarthe.fr/mission-energie.html>

La mission énergie possède un centre de ressources sur l'énergie et l'habitat (ouvrages, revues, vidéos, CD-ROMS, ...), de matériels d'expositions et d'outils pédagogiques, disponible en prêt gratuit de plus de 450 références. Pour consulter nos ouvrages référencés, cliquez ici.

Nous organisons et participons à des manifestations de types foires et salons, visite de sites, conférences, formations,... Ces activités ont pour objectif d'assurer la diffusion de messages de sensibilisations et d'informations sur les économies d'énergies, la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et la protection de l'environnement (effet de serre, changement climatique, développement durable). Vous pouvez consulter nos différentes prestations en cliquant ici.

Vous voulez connaître votre espace de conseil sur la rénovation énergétique, consultez le site France Rénov'.

Votre territoire vous accompagne dans votre projet de rénovation énergétique.

Contactez-nous
02.19.13.90.08
renovation-valléeuloir.fr

Vallée du Loir

SOIHA FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARthe France Rénov' CEE La certifiants ÉLECTRONIQUE

Detailed description: This is a promotional poster for energy renovation advice. At the top, it says 'Votre territoire vous accompagne dans votre projet de rénovation énergétique.' Below this is a grid of icons representing various aspects of energy and renovation: a window, a house with solar panels, a lightbulb, a telephone, a radiator, a staircase, a Euro symbol, and a checklist. At the bottom, it provides contact information: 'Contactez-nous 02.19.13.90.08 renovation-valléeuloir.fr'. Logos for SOIHA, FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARthe, France Rénov', and CEE are visible at the very bottom.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARthe

Catalogue des prestations

Prévention à la précarité énergétique

Detailed description: This is a graphic for a 'Catalogue des prestations' (Services Catalogue). It features a central circular arrangement of colorful leaves. Each leaf contains a service name: 'Accompagnement', 'Animation', 'Ateliers', 'Conférence', and 'Tenu de stand'. The background is teal and includes various icons related to energy and environment, such as a hand holding a leaf, a house, a lightbulb, a gear, a piggy bank, a hand holding a water drop, and a hand holding a leaf. At the top, the logo for 'FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SARthe' is displayed. At the bottom, the text 'Prévention à la précarité énergétique' is written in a stylized font.

L'équipe de la mission Energie

Actualités

Face aux juges

A l'écoute de France Inter, ce frais matin du 24 février, une oreille attentive (en coin peut-être...) aura entendu que la justice et ses tribunaux prennent en considération les atteintes à l'environnement. Cela va de la condamnation du petit revendeur de glyphosate sur internet, aux actes plus graves de pollueurs récidivistes. France Nature Environnement interviewée, confirme participer à la sensibilisation des personnes condamnées lors d'un stage imposé par les juges. Fermeté et pédagogie.

Il est bon de rappeler que France Nature Environnement Pays de la Loire, regroupe des juristes férus du droit de l'environnement et de procédure. Si nécessaire, notre association dépose une plainte, et dans le meilleur des cas se porte partie civile à chaque fois que les affaires sont enrôlées. Nous pouvons, au Mans, nous réjouir d'un de la prise en main par la Procureur de la République de plusieurs dossiers environnementaux.

Trois atteintes à l'environnement récentes nous ont parues suffisamment graves et emblématiques pour que nous déclenchions le dépôt de plainte : Un arrachage de haie non autorisé et constaté par l'OFB, avec récurrence de l'exploitant agricole, un remblaiement intempestif en zone naturelle et forestière par une entreprise du BTP, et le déchargement de déchets agricoles, y compris tôles possiblement amiantées, sur des parkings de grandes surfaces.



Ces diverses infractions sont bien constituées, dûment décrites et illustrées. Nous espérons une suite favorable, puisque L'association France Nature Environnement Sarthe, association de protection de l'environnement et du patrimoine agréée au titre du code de l'environnement, a notamment pour objet de « lutter contre les pollutions et nuisances de toute nature et de toute origine », et que les faits dénoncés portent atteinte aux intérêts qu'elle défend.

Pour conclure, rappelons que la plate-forme internet, sentinelles de la nature, est l'outil facile et commode pour que chacun qui constate une atteinte à l'environnement, partage des informations et des photos. Nous ne manquerons pas de donner suite, voire de déclencher un dépôt de plainte contre ceux de nos concitoyens qui tentent de s'affranchir des règles et lois en vigueur.



Richard Flamant, FNE Sarthe

Agriculture et Poële, un même combat !

Sommé de produire dans l'urgence un article par la responsable du maquettage de notre si prestigieuse « La Coccinelle » et, faute de temps pour traiter un sujet purement environnemental, quelques nouvelles qui devront être confirmées car elles anticipent des décisions à venir.

Le mercredi 3 avril, le conseil des ministres examinera et adoptera très vraisemblablement deux projets de loi afin que de protéger notre beau pays, la France.

Le premier, porté par le ministre de l'agriculture, réfutera les propos tenus (ou attribués à ?) en 1638 par Maximilien de Sully à notre bon roi Henri IV : « *Labourage et paturage sont les deux mamelles de la France* ». Le ministre sait en effet que Marianne a maintenant 3 mamelles : l'agriculture, la pêche et l'aquaculture. Nous leurs attribuerons le titre d'intérêt général majeur comme en disposait depuis 1976 l'environnement afin que disparaissent tracasseries administratives et même judiciaires. En présentant son projet à la presse, le ministre a déclaré « Demain, Marianne, tes trois mamelles seront libres d'entreprendre ».

Son collègue de l'industrie présentera un texte de même nature afin que Dame Poële et ses adhésifs soient eux aussi reconnus d'intérêt général majeur. Le ministre s'est en effet indigné qu'un parlementaire ose soumettre cette même semaine un projet de loi visant à interdire l'usage des composés per et polyfluoroalkylés (PFAS) dès 2026. Le président de Seb, Thierry de la Tour d'Artaise, affirme que 3 000 emplois sont menacés.

Le ministre souhaite rassurer les industriels de la Poële qui veulent continuer à ajouter des PFAS au Téflon après le retrait du PFOA depuis 2020 car cancérigène et perturbateur endocrinien. Il a aussi assuré de son soutien les salariés de SEB qui préparent, faute de disposer de tracteurs, une manifestation à poil, place des Invalides, le jour du conseil des ministres.

Le premier avril 2024, « Comité Citoyen » si vous avez apprécié cet article, cliquez ici 

Association
ACC
Comité Citoyen

Association créée en 2015, qui a pour objet de permettre à chacun, selon ses souhaits, de s'impliquer au quotidien à tous les niveaux de la vie publique sans limite géographique ni remettre en cause le pouvoir de décision des élus politiques.

Tabagie ou cadre de vie ?

L'usine des tabacs du Quartier du Pâtis Saint Lazare trouve son origine en 1871, lorsque la perte de l'Alsace et de la Lorraine contraint de remplacer les manufactures de Metz et de Strasbourg. Le site du Mans, à proximité du port et de la ligne de chemin de fer permet la construction d'un ensemble de bâtiments, de logements et la création d'emplois nombreux.

<https://www.patrimoinelemansouest.net/le-patrimoine/industriel/manufacture-des-tabacs>

Le groupe LOGISTA exploite et développe aujourd'hui ces installations dans un quartier parmi les plus denses du Mans. Des habitants se regroupent pour dénoncer la gêne quotidienne apportée par les nombreux camions qui desservent le dépôt. FNE 72 a pu apporter son expertise pour appuyer un plaidoyer auprès du Maire. Reprenant un dossier dans lequel notre chère Jeanne Hercent s'était beaucoup investie il y a 13 ans déjà, obtenant des avancées qui apparemment ne sont plus totalement respectées.

Ceci dit, nous parlons bien de la distribution du tabac. Il ne faudrait pas oublier que fumer tue et la que la tabagie reste un souci de santé publique.



Richard Flamant FNE Sarthe

Commission Locale de l'Eau (CLE) de la SARTHE amont

Un petit rafraîchissement de mémoire par quelques chiffres :

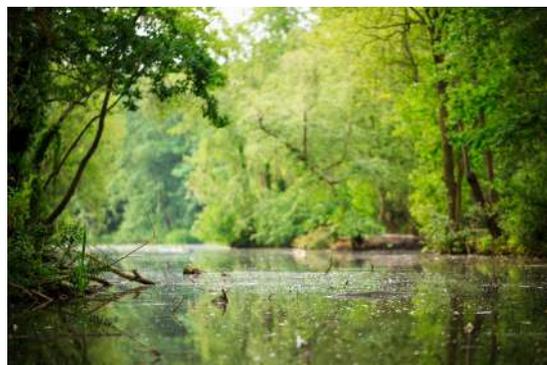
Le périmètre du SAGE (*Schéma d'Aménagement de Gestion de l'Eau*) du bassin versant de la Sarthe amont approche les 3000 km².

Il concerne le bassin versant de la Sarthe Amont, qui comprend la Sarthe et ses affluents, des sources de la Sarthe jusqu'à la confluence avec l'Huisne au Mans. Son périmètre concerne 241 communes, 17 EPCI, 3 départements (Sarthe, Orne et Mayenne) et 2 Régions (Pays-de-la-Loire et Normandie).

Le Syndicat du Bassin de la Sarthe bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, du Conseil régional des Pays de la Loire, des Départements de la Sarthe et de la Mayenne. (budget 2023 : 167500 €)

Les nombreuses réflexions menées en 2023 au cours de l'étude HMUC (Hydrologie Milieux Usages et Climat) ont permis aux membres de la CLE de mieux appréhender les enjeux liés au bon état écologique des cours d'eau dans la perspective de proposer des dispositions réglementaires aux services de l'État.

La CLE du SAGE Sarthe amont maintient sa volonté de mutualisation en réalisant des actions inter « sage » comme la sensibilisation des collèges et des lycées agricoles avec les SAGE Sarthe aval et Huisne.



Jean Hénaff

Les coccinelles

Les coccinelles sont des insectes de l'ordre des coléoptères, appartenant à la famille des Coccinellidae, d'où le mot français Coccinelle. Elles se caractérisent par un corps de forme ovale avec une couverture opaque et des ailes pour voler en dessous. Une coccinelle possède 4 ailes : deux ailes extérieures et deux ailes intérieures. Se retrouvant dans les cinq continents du globe, ils existent environs 5000 espèces de coccinelles.

La coccinelle est un insecte fort symbolique. Du fait que son apparition est symbole de bonheur et de chance. Elle possède le surnom de « Bêtes à bon dieu » en raison d'une légende du moyen-âge selon lequel un homme condamné à mort fut épargné suite à la grâce du roi Henry II le Pieux qui voyant la coccinelle se posant sur le coup de l'homme, voyait une intervention divine. C'est pour cette raison que qu'elle est considéré comme un porte bonheur.

Il existe une grande variété de coccinelle dont la plus connue est la coccinelle à sept points. Elle est facile à reconnaître de part sa couleur rouge qui auprès de ses potentielles prédateurs lui assure une protection. A ne pas confondre avec la coccinelle asiatique qui est reconnaissable par sa couleur jaune. Malheureusement, elle possède des prédateurs tel que les oiseaux, des araignées mais également d'autres insectes tel que la Mante Religieuse. Les larves de coccinelles qui sont reconnaissable de part leur couleur bleu nuit comprenant des taches de couleur jaune sont, contrairement au coccinelles adultes incapable de s'envoler étant donc facilement en proie aux fourmis qui protègent les pucerons. La coccinelles adulte, possède quand à elle en plus du moyen de s'envoler un système de défense appelé l'autohémorrhée qui consiste en l'expulsion volontaire de sang qui est de couleur jaune chez la coccinelle à 7 points, étant toxique.

Ce sont des insectes capable de vivre jusqu'à trois ans et qui hiberne à l'approche de l'hiver en début d'octobre afin de réapparaître au printemps. Pour ce faire, elle va ralentir son organisme par un processus appelé la diapause pour permettre une utilisation raisonnable de sa graisse durant l'hibernation. Elles peuvent hiberner dans la fissure d'une façade de maison, entre les pierres d'un mur ou encore sous des écorces.

Vorace, elle est un allié naturel pour les jardiniers et agriculteurs en dévorant énormément de puceron. En effet, au cours de sa vie une coccinelle peut avoir mangé environ 5000 pucerons. C'est quand elles sont encore au stade larvaire qu'elles sont les plus voraces en dévorant jusqu'à 80 pucerons par jour. De plus, son régime alimentaire est composé de d'autres insectes à corps mou, d'acarier, de nectar et de pollen.

Elles se reproduisent au mois d'avril pour pondre une grande quantité d'œufs sur la surface inférieure des feuilles où se trouvent les pucerons qui éclos entre 5 et 10 jours après. Dans son développement, elle passe par 4 stades. Le premier stade avec l'œuf, le second à l'état larvaire, le troisième stade en tant que nymphe et le dernier stade une fois adulte.





INFO HEBDO

Semaine 16 du 15 au 19 avril 2024

INFO HEBDO – La lettre d'information

Suite à un problème lié au site internet qui nous permettait de rédiger la lettre d'information hebdomadaire nous avons été dans l'incapacité de vous la fournir pendant 3 semaines.

Nous avons maintenant un nouveau site qui nous permet de créer efficacement une lettre de qualité. Nous en avons profité pour améliorer celle-ci en la rendant plus fluide et agréable à lire.

Si vous souhaitez la recevoir merci de nous envoyer un mail à l'adresse service-civique@fne-sarthe.fr

Bonne nouvelle : Nous envisageons une reprise dès le vendredi 19 avril 2024 et celle-ci ne devrait plus se retrouver dans les SPAMS !!!

N'hésitez pas à nous donner vos avis sur cette nouveauté par mails.

Rottier Mélissa, Service Civique FNE Sarthe



France Nature Environnement Sarthe

10 rue Barbier, 72000, Le Mans

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)



Brève

L'esprit de Jeanne.

Elle n'avait pas son pareil pour s'insurger et lancer piques et coups de gueule. Un art qui semble se perdre.

Jeanne avait aussi l'expérience de la pédagogie et une longue mémoire des luttes écologiques. Elle connaissait les rouages des instances administratives, elle avait plus encore la mémoire des longues gestations des « grands projets ».

Ses prises de position étaient donc toujours nourries de l'histoire d'un dossier, d'un vif esprit critique et d'une volonté de progrès. Elle fut écoutée et entendue.

Aujourd'hui la contestation des grands projets inutiles mobilise de nombreux collectifs dont le grand mérite est de porter sur la place publique des débats d'actualité. Les réseaux sociaux, les médias, les prises de paroles, sont autant de moyens d'une communication vigoureuse et omniprésente.

Puissent-ils s'inspirer de l'esprit de Jeanne Hercent, la regrettée secrétaire perpétuelle de notre association.



Nos bénévoles sont fantastiques.

Accueillie au sein de notre association, il y a peu, parmi nos adhérents et bénévoles, elle a immédiatement perçu deux chantiers dont elle pouvait se saisir. Nous l'avons bien évidemment encouragée et dans la mesure du possible nous lui avons apporté notre aide.

Barbara, professeure-documentaliste dans un établissement sarthois, a donc entrepris de désherber notre fond de bibliothèque à force de patience et de persévérance.

Ses compétences professionnelles ont fait de notre bibliothèque un outil moderne, actuel, efficace. Un vrai bonheur pour tous, bénévoles, salariés, stagiaires, volontaire en service civique, etc...

Barbara au delà de cette mission appréciée, s'est largement impliquée dans la réorganisation de la coquette kitchenette si utile pour réchauffer les petits plats et préparer les boissons chaudes indispensables à la coupure de midi pour nos salariés.

Après avoir purgé le bazar accumulé (et inutilisé) elle a imaginé une nouvelle disposition pour le four et le micro-onde, en les éloignant du point d'eau, un plus pour la sécurité. Un peu de menuiserie et de lessivage des murs plus tard, une plante verte installée, ce qui n'était qu'un recoin triste et inutilisé est maintenant au service de tous.

Merci Barbara.

Richard Flamant FNE 72

L'agenda de FNE Sarthe et de ses associations membres

Du jeudi 18 avril au lundi 6 mai – Fenouil

Biocoop

Fête des légumes bio de printemps

Au Fenouil Biocoop

Samedi 20 avril – Grain de pollen

**Abeilles solitaires et autres insectes
pollinisateurs**

3 Chemin de Guédon – BEILLÉ

De 10h à 18h

Jeudi 25 avril GAB 72

**Groupe d'échange : bovins et changement
climatique**

Dans une ferme Sarthoise

De 9h30 à 17h30

Samedi 27 avril – SEPENES

S'initier à la botanique

Maison des associations de la Borde

Cherré-Au de 14h à 17h

Samedi 4 mai – SEPENES

Réaliser un herbier

Médiathèque Jean d'Ormesson à la Ferté-

Bernard de 14h à 17h

Dimanche 5 mai – FNE Sarthe

Sensibilisation Frelon Asiatique

Ruaudin

Jeudi 16 mai – GSPP

Journée biodiversité

Ecole primaire Moncé – Plaine du Val'Rhone

Jeudi 16 mai – GAB 72

Réunion d'information collective d'installation

Maison des Paysans, 16 avenue Georges Auric Le

Mans

De 14h à 17h

Du 18 mai au 21 juin – GAB 72

Printemps BIO en Sarthe

Découvrir le programme sur le site internet de

GAB 72

Lundi 20 mai – Espace Naturel Ruaudinois

**Voyage organisé aux 13èmes FLORALIES
INTERNATIONALES**

La CHABOTTERIE en Vendée

Vendredi 24 et samedi 25 mai – FNE Sarthe

Sortie nocturne sur le Blaireau

Villaines la Gonais

19h30

Samedi 25 mai – Espace Naturel Ruaudinois

Rando'clim

Parking du petit plessis à Ruaudin

14h

Samedi 25 mai – Grain de pollen

Papotage et discussion

3 Chemin de Guédon – BEILLÉ

De 9h30 à 12h

Dimanche 26 mai – GSPP

Fête de l'écoparc

Ecommoy

Mai (date restant à préciser) – GSPP

fête du sport et des associations

Moncé en Belin

Samedi 1er juin – GSPP

Sortie LPO reconnaissance des oiseaux et de leurs chants

Plaine du Val'Rhone

Samedi 15 juin – SEPENES

Sortie entomologie

Espace Naturel des Ajeux
A 9h

Samedi 1^{er} juin – Grain de pollen

C'est l'été : si vous fabriquez un four solaire !

3 Chemin de Guédon– BEILLÉ
De 10h à 17h30

Du 6 juin au 1er juillet – Fenouil Biocoop

Fête de la bière bio

Au Fenouil Biocoop

Dimanche 2 juin – SEPENES

Découverte de la faune et de la flore au bord de la mare

Chemin du clos-Maroc la Ferté-Bernard
A 14h

Samedi 22 juin – Espace Naturel Ruaudinois

ECO-Rando ramassage de déchets

Parking arrière de MAINE STREET
9H

Samedi 8 juin – Grain de pollen

Balade pour découvrir les plantes sauvages

3 Chemin de Guédon– BEILLÉ
De 14h à 18h

Samedi 22 juin – Grain de pollen

Papotage et discussion

3 Chemin de Guédon– BEILLÉ
De 9h30 à 12h

Dimanche 9 juin – Grain de pollen

Les plantes sauvages s'invitent à votre table !

3 Chemin de Guédon– BEILLÉ
De 10h à 17h

Samedi 15 juin – Grain de pollen

Du champ au jardin : impressions végétales

3 Chemin de Guédon– BEILLÉ
De 10h à 17h30

Vendredi 14 et samedi 15 juin – Fenouil

Biocoop

Collecte bio solidaire

Magasins Biocoop



**Association
ACC**
Comité Citoyen



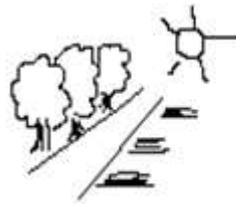
APNEE

Association de Protection
du Narais
Et de son Environnement



GAB72
Les Agriculteurs Bio
de la Sarthe





Association
ENVIRONNEMENT
NORD - SARTHE
4 rue des Roquettes 72610 Champfleur
02 33 31 73 83



France Nature Environnement Sarthe

Fédération Sarthoise des Associations de Protection
de la Nature et de l'Environnement

Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Le mercredi de 10h à 12h et de 13h à 19h

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Permanence des bénévoles tous les mercredis de 17h à 19h



10 rue Barbier -72000 LE MANS

Tél: 02 43 88 59 48

Courriel: accueil@fne-sarthe.fr

Site Internet: www.fne-sarthe.fr

Directeur de Publication: Jean-Christophe GAVALLET

Ont participé à la rédaction du 86ème numéro de **La Lettre de la Coccinelle**

Hélène BUREL-POIGNANT, Hervé CONRAUX, Richard FLAMANT, Jean-Christophe GAVALLET,
Catherine Hergoual'ch, Jean HENAFF, Maël Hervé, Cindy PENLOU-REBOUILLEAU, Sabrina POIRIER,
Mélissa ROTTIER, Baptiste TRANCHANT.

Envie de faire connaître votre association et ses actions?

Envie de vous exprimer sur un sujet d'actualité?

Envoyez-nous vos articles ou propositions par courriel à accueil@fne-sarthe.fr

**Bulletin d'information imprimé sur papier recyclé. N'imprimez qu'en cas de
nécessité et ne jetez pas les papiers sur la voie publique !**